



L'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MOBILITÉ

**Se déplacer autrement,
c'est possible
en Pays de Lumbres !**



*
Ce numéro
est distribué
avec le Catalogue
de Noël
du Pays de Lumbres
*

pages

10/12 Dossier

Un territoire toujours plus mobile

Avec l'inauguration de ses liaisons douces, le Pays de Lumbres franchit une nouvelle étape vers des déplacements durables, pensés pour une mobilité plus douce et accessible à tous.

pages

8/9

Urbanisme

Quelles démarches pour quels travaux ?

page

17

Culture

La musique entre dans les écoles

Sommaire

page

3 En images

pages

4/5 Actualités

pages

6/7 Développement économique

pages

8/9 Urbanisme

page

13 France services

pages

14/15 Prévention des déchets

page

16 Social

page

14 Culture

page

18 Sport

page

19 Ça s'est passé...
en Pays de Lumbres

Dossier

Se déplacer autrement,
c'est possible
en Pays de Lumbres !

pages

10/12

Éditos

Alors que s'achève une année marquée par des défis économiques et environnementaux majeurs, ce dernier numéro du MAG Pays de Lumbres illustre pleinement la dynamique à l'œuvre entamée depuis plusieurs années déjà sur notre territoire : celle d'une communauté de communes engagée, résolument tournée vers l'avenir, soucieuse de conjuguer transition écologique, développement économique et qualité de vie.

Au centre aquatique intercommunal L'Aa Piscine, les travaux de la future chaudière bois vont débiter. Ce projet ne se limite pas à un simple équipement, il s'inscrit dans une logique plus large de sobriété énergétique et de valorisation de nos ressources locales. Une véritable filière bois-énergie est en train de se structurer, générant de l'activité locale et participant activement à la préservation de notre environnement.

Autre avancée significative : l'inauguration des liaisons douces, fruit d'une stratégie ambitieuse visant à mieux mailler notre territoire et à offrir un ensemble de solutions de mobilité pour tous nos habitants. Ainsi la mobilité douce s'ajoute aux solutions de Transport Solidaire, de vélopartage et d'autopartage. Cette démarche fait référence au niveau national et s'inscrit pleinement dans notre Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) qui répond à un enjeu majeur de notre époque : l'adaptation au changement climatique. En favorisant les mobilités douces, nous agissons concrètement pour une transition écologique au service de tous.

Dans un tout autre registre mais avec le même esprit de développement durable et structurant, le parc d'activités de la Porte du Littoral continue d'attirer de nouveaux projets. L'installation récente de trois entreprises, dont deux du secteur agroalimentaire en sont l'illustration. À la clé : la création d'une centaine d'emplois. Une excellente nouvelle pour l'emploi sur notre territoire et un signal fort de notre attractivité.

Ce numéro revient aussi sur les actions du quotidien de la CCPL : services à la petite enfance, numérique, urbanisme, culture, prévention des déchets et bien d'autres domaines encore dans lesquels la collectivité agit, toujours au plus près de vos besoins.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce condensé d'initiatives et de projets portés pour vous et avec vous. Enfin, je vous adresse, au nom des élus et des équipes de la Communauté de Communes mes vœux les plus sincères pour de très belles fêtes de fin d'année.

Christian Leroy

Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
Maire d'Escœuilles

En cette fin d'année, votre MAG Pays de Lumbres fait le point sur les actualités de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres. Dans ce numéro, découvrez un nouvel espace numérique entièrement repensé pour mieux vous accueillir, suivez l'arrivée de la musique dans les écoles du territoire, et faites le plein d'infos pratiques sur les démarches d'urbanisme à connaître avant de construire ou rénover.

Vous retrouverez également vos rubriques habituelles : enfance, développement économique, développement durable... et distribué avec ce numéro, comme chaque année, le Catalogue de Noël des commerçants du territoire pour faire plaisir ou se faire plaisir en local.

Très belles fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Julien Delannoy

Vice-Président en charge de la Communication
Maire de Wavrans-sur-l'Aa



Communauté de Communes
du Pays de Lumbres

@pays de lumbres

Grandeur Nature en Pays de Lumbres

mag
Pays de Lumbres

N°12 – Novembre 2025 – MAG PAYS DE LUMBRES, le magazine de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
Maison de Services Espace France Services – 1, Chemin du Pressart – 62380 Lumbres
03 21 12 94 94 – www.cc-paysdelumbres.fr – accueil@ccplumbres.fr
Responsables de publication : Christian Leroy – Julien Delannoy
Réalisation : Service communication de la CCPL – Céline Carbonnet
Assistance technique : Marie Senécat
Crédit Photo : Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France ;
Tourisme en Pays de Saint-Omer ; Agence d'urbanisme, de développement
et du patrimoine du Pays de Saint-Omer
Dépôt légal à parution
Impression : Nord Imprim – Tirage : 11 200 exemplaires – Papier et encre recyclés

PAYS DE
LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.cc-paysdelumbres.fr



Colo ados

80 jeunes à la conquête des sommets

Le CIAS du Pays de Lumbres proposait cet été pour la 3^e année consécutive une colonie de vacances destinée aux ados du territoire. Au programme : parapente, via ferrata, escape game, nuit en refuge, hydrospeed, baignades, trottinette ou kart de descente... Au total, ce sont 80 ados du territoire qui ont profité de 15 jours en montagne, à Val Cenis en Savoie. « *Les enfants sont revenus avec des souvenirs plein la tête* », « *enchantés* », « *avec des expériences incroyables et des moments inoubliables* » pour reprendre les mots des parents... L'occasion pour leurs ados de découvrir de nouvelles sensations et activités, des paysages différents, de faire des rencontres, et de partir pour la plupart pour la première fois en vacances sans les parents pour se faire leur expérience.

Concours de dessins

Les enfants butinent autour du monde des abeilles

Dans le cadre de la Journée de l'abeille de mai 2025, la CCPL organisait un premier concours de dessin. Les gagnants par catégorie sont : Coline de Elnes (chez les 4 - 6 ans), Alice de l'école de Alquines (chez les 7 - 9 ans) et Gabin de Seninghem (chez les 10 - 12 ans). Au total, la CCPL a reçu 67 dessins. Le jury qui s'est réuni afin de délibérer sur les gagnants était composé de Marie-Laurence Berquez, Vice-Présidente en charge de la Transition Ecologique à la CCPL ; Sylvie Hennuyer, apicultrice ; et de deux agents de la CCPL. Les gagnants ont remporté 1 livre illustré ou un jeu de société ; 1 gourde CCPL ; des graines pour les pollinisateurs ; et un pot de miel du rucher de la CCPL.



Enfance et familles

Un nouveau rendez-vous Pépites !

« Les Pépites des parents ! », c'est le nouveau rendez-vous de l'Espace Enfance et Famille du CIAS du Pays de Lumbres. Depuis la rentrée de septembre 2025, il s'agit d'un nouveau temps d'échanges à destination des parents. Un temps de partage gratuit, ouvert à tous, pour parler de sujets autour de la parentalité, échanger des idées, des expériences... En présence du Réseau des médiathèques de la CCPL, PLUME, qui prend en charge les enfants pendant que les parents discutent. **Prochain rendez-vous le mardi 16 décembre 2025, de 14h à 16h, à La Boutique singulière sur la place de Lumbres.** Parents, ce rendez-vous est pour vous !

Mobilité

Les vacances à fond les pédales !

Le service Mobilité de la Communauté de communes du Pays de Lumbres propose depuis cet été des stages vélo enfants à chaque période des vacances scolaires. Ces sessions gratuites, ouvertes aux enfants dès 3 ans, proposent deux niveaux : débutants, pour apprendre à rouler à vélo, et sans petites roues, et confirmés, pour perfectionner sa pratique et découvrir le code de la route à vélo. L'objectif : permettre aux jeunes cyclistes de gagner en autonomie et de rouler en toute sécurité. Prochains stages : pendant les vacances de février et de Pâques. Les dates seront annoncées sur la page Facebook de la CCPL.





Le centre aquatique du Pays de Lumbres bientôt chauffé au bois

Un projet de transition énergétique ambitieux

Face à la flambée des coûts de l'énergie et dans une volonté affirmée de maîtrise budgétaire, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres engage une transformation majeure de son centre aquatique : l'installation d'une chaufferie bois, qui permettra de chauffer l'ensemble du bâtiment et des bassins à partir d'une énergie renouvelable, locale et durable.

Une réponse à un défi énergétique

Chauffer une piscine représente un véritable défi économique. Jusqu'à présent, l'Aa Piscine fonctionnait exclusivement au gaz naturel. Une solution à la fois coûteuse et fortement émettrice de CO₂. Dès 2022, le conseil communautaire a donc voté la mise en œuvre d'une chaufferie biomasse, s'inscrivant ainsi dans les actions concrètes du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) porté par la CCPL. Le projet réduira de 80% les émissions de gaz à effet de serre du centre aquatique par rapport à aujourd'hui soit un total de 192 tonnes équivalentes de CO₂ évitées.

Une énergie locale et durable : les plaquettes bocagères

La future chaufferie sera alimentée par des plaquettes de bois bocagères, issues d'une filière locale en cours de structuration. Ce choix repose sur **des études techniques et environnementales démontrant que le bois est la ressource la plus adaptée aux besoins du centre aquatique.**

Pour mettre en place cette filière, la CCPL est accompagnée par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, engagé de longue date sur la valorisation du bocage. Une première expérience a été menée à Wirwignes en 2017 avec l'installation d'une chaufferie biomasse et d'un mini réseau de chaleur communal alimenté par un collectif de 5 exploitants agricoles réunis en association.

Ce modèle a inspiré la CCPL. En effet, avec un besoin de 260 tonnes/an de plaquettes bocagères, la CCPL contribuera à développer puis soutenir la filière locale. L'ambition est de permettre à une quinzaine d'agriculteurs du territoire de s'organiser pour sécuriser à court, moyen et long terme l'approvisionnement du centre aquatique en diversifiant économiquement leur activité, en valorisant leurs haies bocagères.

Un chantier structurant pour le territoire

Les travaux de la chaufferie bois débuteront en janvier 2026, pour une durée de huit mois, avec **une mise en service prévue à la rentrée de septembre 2026**. Une fois opérationnelle, cette installation assurera la quasi-totalité des besoins en chauffage du centre aquatique, le gaz devenant uniquement une solution d'appoint. Ce changement permettra **une économie estimée à 36% sur la facture énergétique du site.**

En complément, la CCPL va plus loin avec **l'implantation sur un terrain adjacent au parking du centre aquatique d'une centrale photovoltaïque de 550 panneaux solaires au sol**, pour une surface de 1 185m² et compatible avec l'élevage ovin. Cette centrale vient s'ajouter aux équipements photovoltaïques déjà installés sur quelques bâtiments de la CCPL et **alimentera plusieurs équipements intercommunaux** : le centre aquatique, la salle de sport Camus, les services techniques de la ZAL des Rahauts, le siège de la CCPL, ainsi que la maison de santé, voire, à termes, la Maison du Papier à Esquerdes et l'Office de Tourisme à Lumbres.

Un investissement ambitieux, largement soutenu

Le coût total de ce chantier global de transition énergétique s'élève à 1,2 million d'euros, financé à un peu plus de 60% par des subventions de l'État, du Département et de l'Union européenne.

Une dynamique locale en faveur de la transition écologique

À travers ce projet, la CCPL affirme sa volonté d'agir concrètement pour la transition énergétique et la résilience du territoire. En s'appuyant sur des ressources locales, en créant des débouchés pour les agriculteurs, et en réduisant sa dépendance aux énergies fossiles, **le Pays de Lumbres construit un avenir plus durable, au bénéfice de tous.**



Réserve naturelle nationale Wavrans/Acquin Un trésor naturel à découvrir... et à protéger

À suivre...
Des animations, sorties
et événements sont
régulièrement organisés
par le CEN en lien avec
la CCPL : restez à l'écoute
pour découvrir
votre Réserve naturelle,
en famille
ou entre amis !

Sur notre territoire, la nature n'est pas seulement belle : elle est remarquable. Nichée entre pelouses sèches, coteaux calcaires et vallées fraîches, la Réserve naturelle nationale de la grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt et des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa est un joyau de biodiversité qui fait la fierté du Pays de Lumbres. Pour mieux comprendre ce qui la rend si unique, voici quelques questions-réponses avec Marion Binet, chargée de mission territoriale du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Pour tout savoir sur ce site d'exception... qui ne fait qu'un !

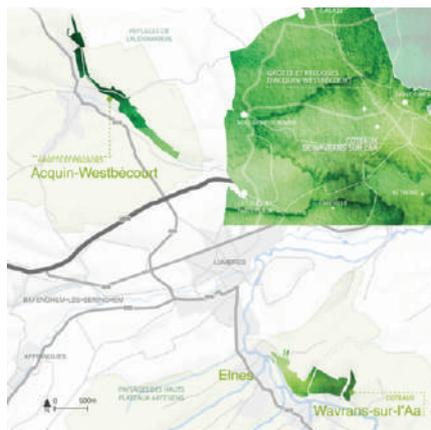
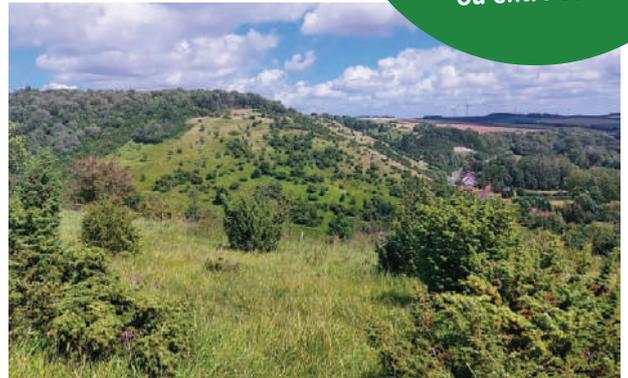
D'abord, c'est quoi une réserve naturelle ?
Une réserve naturelle est un site protégé en raison de la richesse de sa faune, de sa flore ou de ses milieux naturels. Ces espaces sont supports de multiples usages (loisirs, activités agricoles, etc) qui sont cependant réglementés afin de garantir leur préservation à long terme : ils hébergent des espèces ou des habitats souvent rares ou menacés, qui nécessitent une protection particulière. En Hauts-de-France, on compte 11 Réserves naturelles nationales, dont celle du Pays de Lumbres, classée au niveau national.

Où se trouve la réserve du Pays de Lumbres exactement ?

Elle s'étend actuellement sur 54 hectares, entre Acquin-Westbécourt et Wavrans-sur-l'Aa, et bientôt jusqu'à Elnes. Même si les habitants ont parfois tendance à distinguer «Wavrans» et «Acquin», il s'agit bien d'une seule et même Réserve, gérée dans son ensemble par un acteur local : le Conservatoire d'espaces naturels (CEN).

Que trouve-t-on dans cette Réserve naturelle ?

Une extraordinaire biodiversité liée à la géologie calcaire du site. Ce substrat particulier favorise une grande variété de milieux naturels et d'espèces : une dizaine d'espèces d'orchidées, emblèmes



du site, mais aussi le Murin des marais, une chauve-souris prioritaire à l'échelle européenne, qui a contribué au classement national du site, ou encore le Dectique verrucivore, une sauterelle rare, inféodée aux milieux secs et pentus... Ce sont au total plus de 147 espèces animales et végétales d'intérêt patrimonial qui sont recensées, et 25 habitats différents, favorisant une incroyable richesse écologique.

Comment la Réserve est-elle gérée ?

Le CEN (Conservatoire d'espaces naturels) est le gestionnaire officiel de la Réserve. Son rôle est d'assurer la protection, la conservation et la valorisation du site ; coordonner les activités sur le terrain (travaux de gestion, suivi scientifique, animation...) ; travailler avec les partenaires locaux : communes, agriculteurs, chasseurs, associations, établissements scolaires, etc. Le CEN a également pour mission de sensibiliser le public, notamment via des animations et sorties nature, en lien avec la CCPL, partenaire du CEN.

Et concrètement, comment le site est-il entretenu ?

Pour limiter l'embroussaillage et maintenir les pelouses ouvertes, le CEN a notamment recours à une gestion pastorale. Des moutons pâturent le site d'avril à septembre, grâce à 6 exploitants partenaires. Et petite nouveauté, depuis mai 2025, des bovins ont été introduits pour la première fois sur le secteur d'Elnes, apportant une nouvelle dynamique de gestion naturelle. Cette méthode douce respecte l'équilibre écologique tout en conservant les paysages ouverts du territoire.

Quel avenir pour la Réserve ?

D'ici 2027, la Réserve devrait s'agrandir avec l'intégration du coteau d'Elnes (9 hectares). Ce site est déjà perçu par les habitants comme faisant partie de la Réserve. Cette extension viendra donc officialiser une réalité écologique et territoriale. Une enquête publique et une concertation sont prévues en 2026. Cette extension renforcera la cohérence écologique de l'ensemble et offrira à Elnes une reconnaissance naturelle supplémentaire.

EN RÉSUMÉ

La Réserve naturelle nationale du Pays de Lumbres est unique, bien que partagée entre plusieurs communes.

Elle abrite une biodiversité exceptionnelle : orchidées, chauves-souris, sauterelles rares...

Elle est gérée activement par le CEN, avec l'appui de nombreux partenaires locaux. Elle sera bientôt étendue à Elnes, pour une gestion encore plus cohérente du patrimoine naturel.



Développement sur la Porte du Littoral

De nouvelles entreprises et une centaine d'emplois à la clé

Le dynamisme économique du territoire ne se dément pas. Le parc d'activités de la Porte du Littoral, véritable pôle de développement implanté sur la commune de Leulinghem, poursuit son essor avec l'arrivée de trois nouvelles entreprises, dont deux issues du secteur agroalimentaire. Ces nouvelles implantations représentent à elles seules la création d'une centaine d'emplois, confirmant l'attractivité d'un site idéalement situé à la sortie n°3 de l'A26 et desservi par la RD 942.

En 2024, le parc comptait déjà plus de 800 emplois répartis dans une trentaine d'entreprises. Grâce à une viabilisation complète menée par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, les 50 hectares de la Porte du Littoral continuent d'accueillir de nouveaux projets ambitieux. Focus sur ces entreprises qui participent au rayonnement économique du territoire.



SECTIO TECH est une entreprise spécialisée dans la création d'ouvertures sur mesure : portes industrielles, portes sectionnelles ou latérales, portes de garage motorisées, coulissantes ou enroulantes, ainsi que garde-corps, carports en aluminium et portails personnalisés.

Basée à **Leulinghem**, cette société, fondée en **2003**, est aujourd'hui un acteur régional reconnu dans les Hauts-de-France. Forte de plus de **20 ans d'expérience** et d'une équipe de **15 collaborateurs fidèles**, SECTIO TECH met son savoir-faire au service des architectes, professionnels du bâtiment et particuliers. Sa réputation repose sur **la qualité, l'innovation et la réactivité**, valeurs portées au quotidien par ses équipes et ses revendeurs partenaires. Chaque produit, conçu avec exigence et passion, vise à allier **technicité, esthétique et confort**, transformant chaque ouverture en véritable élément d'embellissement et de bien-être.



VOLAILLES PÉNIGUEL : entreprise familiale bien connue des gourmets de la région, Volailles Péniguel poursuit son développement avec l'ouverture de son nouvel atelier sur la zone d'activités de la Porte du Littoral à Leulinghem, opérationnel depuis février 2025. Fondée

en 2003 et spécialisée dans **la transformation de volailles issues d'élevages locaux**, la société travaille avec une quarantaine d'éleveurs du Nord-Pas-de-Calais, privilégiant qualité, bien-être animal et circuits courts. Ce nouveau site moderne, d'une surface de 2.400 m², permet de doubler la capacité de production et de créer **une quinzaine d'emplois supplémentaires**, tout en améliorant les conditions de travail et l'efficacité énergétique. En rejoignant la Porte du Littoral, Volailles Péniguel s'ancre encore davantage localement, participant à **la vitalité économique locale et à la valorisation du savoir-faire régional**.



SOCLA : L'entreprise SOCLA, spécialisée dans **la transformation et la découpe de viandes**, a choisi la zone d'activités de la Porte du Littoral à Leulinghem pour implanter sa nouvelle unité de production et proposer à ses clients des produits plus élaborés. Fondée en 1978 à Vaudringhem, SOCLA compte aujourd'hui **19 salariés**. SOCLA travaille avec une cinquantaine d'éleveurs, dont 80% dans les Hauts-de-France.

L'entreprise a fait construire un bâtiment de 4 000m² sur 16 000 m². **Dix emplois supplémentaires** sont prévus pour renforcer les deux parties, abattage à Vaudringhem et découpe conditionnement de l'autre. L'arrivée de SOCLA sur la Porte du Littoral représente **un atout pour l'emploi local et pour l'attractivité en Pays de Lumbres**.

Soutien à l'agriculture locale

À Senninghem, Sophie Esnault cultive sa seconde vie à la Ferme du Hamet

La Ferme du Hamet à Senninghem incarne pleinement les valeurs de durabilité et de résilience agricole soutenues par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres. En tant que jeune agricultrice, Sophie Esnault a bénéficié d'un coup de pouce non négligeable de la CCPL, une aide de 3 000€, bonifiée de 2 000€ pour le volet durable de son projet (lire par ailleurs dans cette page). Une enveloppe qui lui a permis d'investir dans un microtracteur, outil précieux pour soulager le travail manuel quotidien, notamment lorsqu'il s'agit d'épandre le fumier à la fourche, et gagner un temps précieux pour la maraîchère qui est seule aux commandes de son exploitation.

C'est en 2018 que Sophie Esnault pose ses valises à Senninghem, avec une première idée en tête : ouvrir une pension pour chevaux. Ancienne responsable RH, elle entame alors un virage professionnel radical et passionné.

Installée sur un terrain de plus de 4 hectares, Sophie Esnault entame d'abord une formation BP Responsable d'Exploitation Agricole au centre de formation du Doulac à Saint-Omer. Elle intègre ensuite, pendant deux ans, la couveuse d'À Petits Pas, qui lui offre un encadrement technique et administratif. Il y a trois ans, elle se lance officiellement comme maraîchère en agriculture biologique.

Si quelques pâtures sont toujours dédiées à la pension de chevaux, c'est bien aujourd'hui la culture de légumes, l'élevage de poules pondeuses et la production de champignons qui rythment ses journées. Sophie a ingénieusement transformé quelques box à chevaux... en champignonnières ! De septembre à mai, elle y cultive trois variétés : champignons de Paris, pleurotes et Shiitake. La production atteint une tonne de champignons par an.

Côté maraîchage, 5 000m² sont consacrés aux légumes : tomates, poivrons, aubergines,



concombres sous serre, mais aussi courges, oignons, poireaux ou pommes de terre en pleine terre. Une parcelle de 3 000m² est dédiée à ses poules pondeuses. Sophie pratique également l'agroforesterie, mêlant arbres fruitiers et cultures comme la bette, le persil ou diverses aromatiques. Et l'exploitation continue de croître : « Je commence à agrandir », glisse-t-elle, en montrant les bâches où poussent déjà les cultures d'hiver, comme les épinards et la mâche.

Pour commercialiser ses productions, la maraîchère privilégie la vente directe. Les clients passent commande sur son site internet et récupèrent leurs paniers le vendredi à la ferme. Elle travaille aussi avec les AMAP de Saint-Omer et de Boulogne, et tient un stand au marché de Saint-Omer, chaque samedi matin.

Depuis ses débuts, Sophie Esnault n'a cessé de structurer et enrichir son projet. L'an dernier, elle a planté une haie grâce au soutien de l'Europe et du Parc Naturel Régional. Plus récemment, elle a bénéficié d'aides de la Région et du Département et en a profité pour implanter un verger de poiriers, pommiers, mais aussi kiwis, kakis et figuiers.

Si pour l'instant aucun produit transformé n'est proposé, Sophie teste actuellement la mise en conserve d'un surplus de 50Kg de tomates via la conserverie mobile

de l'association Community Arques. Une étape supplémentaire vers la valorisation complète de sa production.

La Ferme du Hamet incarne ainsi une belle histoire de reconversion réussie, de développement durable et d'ancrage local. Un modèle inspirant que la CCPL est fière d'accompagner.

Le soutien aux entreprises locales est l'une des priorités de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres. L'agriculture, pilier économique de notre territoire, fait l'objet d'une attention particulière. Préserver nos exploitations agricoles et encourager des pratiques innovantes, de qualité et à forte valeur ajoutée est au cœur de nos actions. Afin de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et d'assurer la continuité de l'activité agricole sur le territoire, le Conseil communautaire a voté, lors de sa séance du 3 octobre 2024, la création d'un dispositif d'aide financière. Celui-ci s'adresse aux personnes qui s'installent pour la première fois comme chefs d'exploitation. Cette nouvelle aide vient compléter celles déjà proposées par l'État et le Conseil Régional des Hauts-de-France. À noter : un bonus est accordé si l'exploitation s'engage dans une démarche respectueuse de l'environnement et tournée vers une agriculture durable.



Clôture, terrasse, extension, construction neuve...

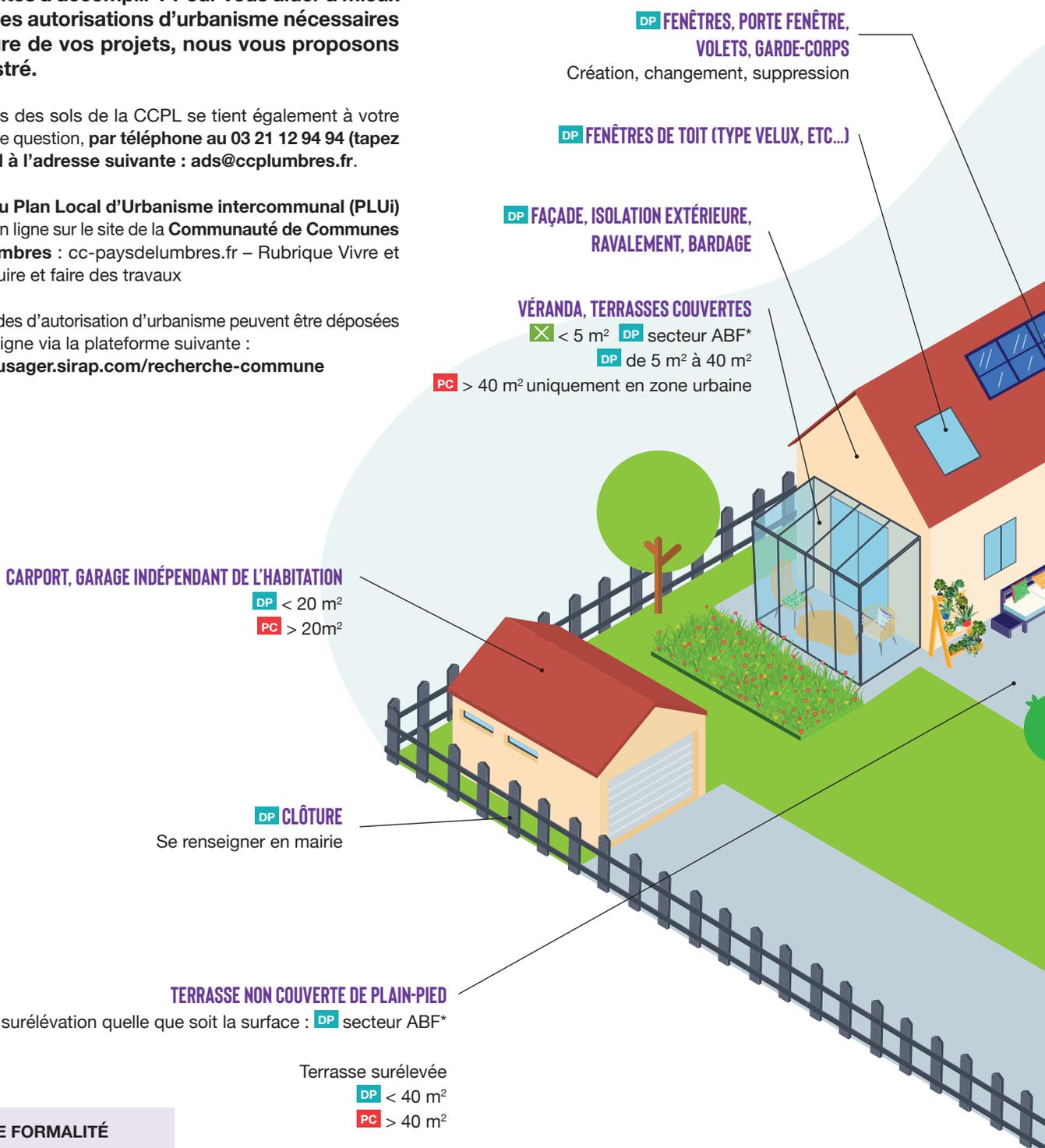
Quelles démarches pour quels travaux ?

Vous entreprenez des travaux ? Vous vous interrogez sur les formalités à accomplir ? Pour vous aider à mieux comprendre les autorisations d'urbanisme nécessaires selon la nature de vos projets, nous vous proposons un guide illustré.

Le service Droits des sols de la CCPL se tient également à votre écoute pour toute question, par téléphone au 03 21 12 94 94 (tapez 2) ou par e-mail à l'adresse suivante : ads@ccplumbres.fr.

Le règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est consultable en ligne sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres : cc-paysdelumbres.fr – Rubrique Vivre et habiter / Construire et faire des travaux

Enfin, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées directement en ligne via la plateforme suivante : <https://portail-usager.sirap.com/recherche-commune>



DP FENÊTRES, PORTE FENÊTRE, VOILETS, GARDE-CORPS

Création, changement, suppression

DP FENÊTRES DE TOIT (TYPE VELUX, ETC...)

DP FAÇADE, ISOLATION EXTÉRIEURE, RAVALEMENT, BARDAGE

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

X < 5 m² **DP** secteur ABF*

DP de 5 m² à 40 m²

PC > 40 m² uniquement en zone urbaine

CARPORT, GARAGE INDÉPENDANT DE L'HABITATION

DP < 20 m²

PC > 20m²

DP CLÔTURE

Se renseigner en mairie

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN-PIED

Sans surélévation quelle que soit la surface : **DP** secteur ABF*

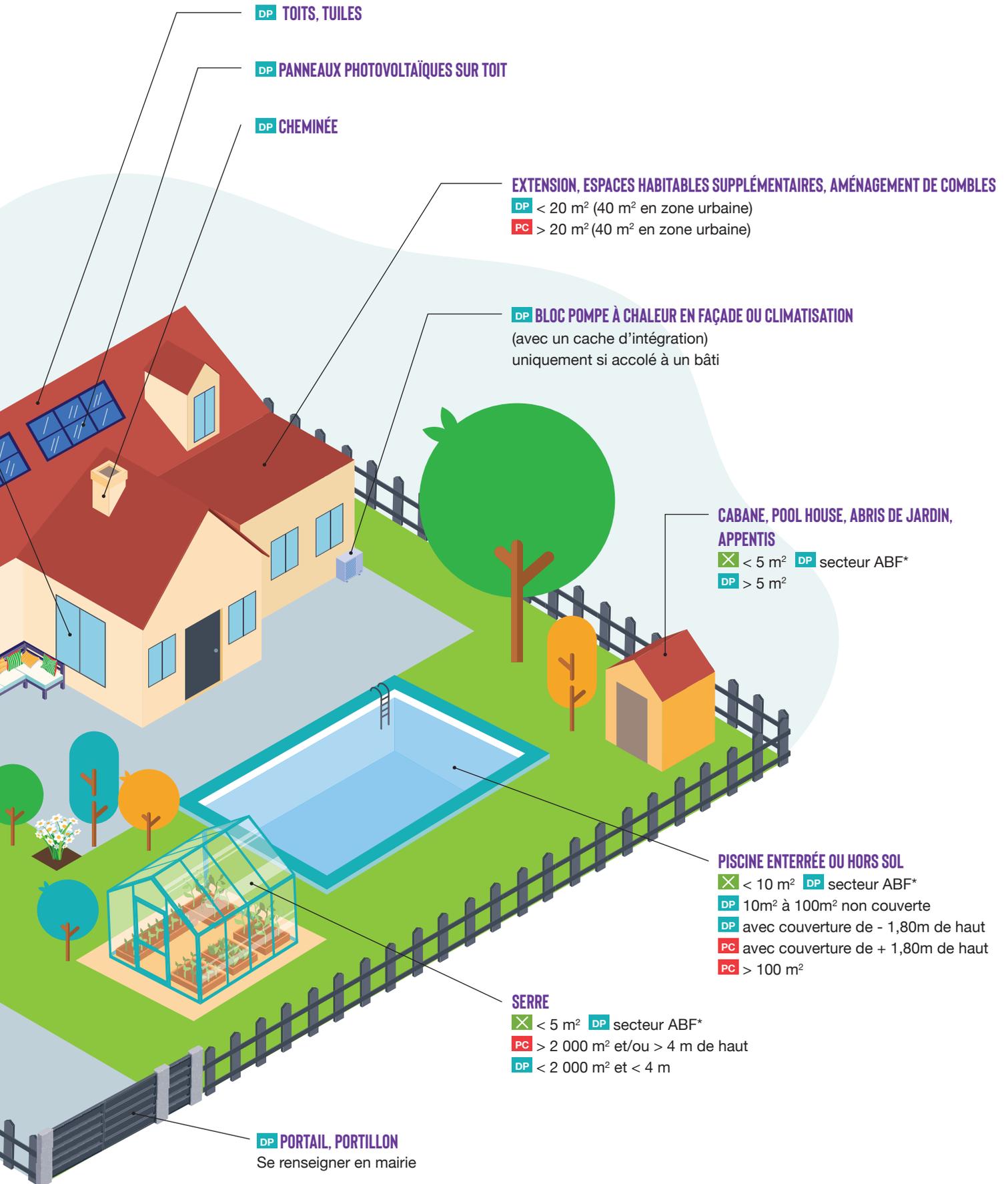
Terrasse surélevée

DP < 40 m²

PC > 40 m²

- X** AUCUNE FORMALITÉ
- DP** DÉCLARATION PRÉALABLE
- PC** PERMIS DE CONSTRUIRE

*Architecte des Bâtiments de France



Même en l'absence de formalités, les règles du PLUI sont applicables (implantations...). Cette image est une projection pédagogique qui n'a aucune valeur réglementaire au titre du PLUI.



Se déplacer autrement, c'est possible en Pays de Lumbres !



Depuis plusieurs années, la CCPL agit pour proposer des solutions de mobilité plus durables, plus inclusives, et adaptées à vos besoins. L'inauguration des liaisons douces de septembre dernier marque le bouquet final du Mix Mobilité du Pays de Lumbres, l'aboutissement d'un travail de fond engagé il y a près de dix ans. L'objectif ? Offrir des solutions concrètes aux habitants pour mieux se déplacer dans un territoire rural où la voiture reste omniprésente.

En zone rurale, 95% des déplacements se font en voiture : pour aller travailler, faire ses courses, consulter un médecin... Ce constat est partagé dans toutes les ruralités françaises, soit plus de 20 millions d'habitants concernés. La dépendance à la voiture engendre de lourdes conséquences : économiques, sociales, environnementales.

Face à ces enjeux, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres a mis en œuvre avec l'accompagnement de l'Agence d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer une stratégie ambitieuse : le Mix Mobilité, un bouquet de solutions complémentaires pour favoriser une mobilité inclusive, solidaire et durable.

1. Les stations de mobilité : des voitures et des vélos en commun pour plus de liberté

Lancé en 2018 dans deux communes, Escœuilles et Seninghem, pilotes via le programme Territoires à énergie positive, le service d'autopartage de véhicules électriques 7 places a immédiatement rencontré son public. Fort de ce succès, la CCPL a étendu le dispositif en 2020 à travers 7 stations de mobilité réparties sur les bassins de vie du territoire proposant des voitures et des vélos à la location. En 2024, ce sont plus de

1 400 réservations qui ont été enregistrées, preuve d'un réel besoin et d'un usage croissant de ce service pratique, écologique et économique.



DES INFRASTRUCTURES POUR SE DÉPLACER AUTREMENT

Un vaste programme d'aménagements pour favoriser les mobilités douces.

Objectif : des trajets sûrs, confortables et connectés.

En chiffres :

- +60 km de pistes cyclables sécurisées
- Chemins ruraux & anciennes voies ferrées réaménagés
- 36 communes équipées d'arceaux vélo et de stations de gonflage/réparation

Un vrai maillage territorial pour pédaler en toute sécurité !

Vers une mobilité plus douce, plus solidaire et plus durable

2. Les liaisons douces : la mobilité active à la conquête du territoire

La réflexion sur les mobilités douces a démarré dès 2015, inspirée par les modèles belges et néerlandais. Dès l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), la CCPL a intégré une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) dédiée aux déplacements à pied et à vélo, une première nationale à l'époque. En 2021, un premier tronçon de 5km entre Remilly-Wirquin et Wavrans-sur-l'Aa, aménagé sur une ancienne voie ferrée, a été inauguré et largement plébiscité par la population. Depuis, ce sont 65 km de liaisons douces qui ont été déployées, avec 8 itinéraires cyclables sécurisés permettant de relier l'ensemble du territoire à Lumbres.



Ces infrastructures offrent une nouvelle façon de découvrir les paysages du Pays de Lumbres, séduisant aussi bien les habitants que les touristes. Elles incarnent également un message fort : **il est possible de vivre, travailler et se déplacer à la campagne sans dépendre de la voiture.**



SENSIBILISER LES HABITANTS, DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Changer ses habitudes, ça s'apprend !

La CCPL multiplie les actions de sensibilisation pour petits et grands.

Les actions phares :

- "Savoir Rouler à Vélo" dans les écoles
- Balades, ateliers et animations toute l'année
- Nouveauté 2025 : "Camille, la chenille de la mobilité", un défi scolaire ludique autour des déplacements durables

Découvrir, tester, bouger... la mobilité douce commence à l'école !

3. Le Transport Solidaire : des bénévoles au service des habitants

Parce que tout le monde n'a pas accès à un véhicule, la CCPL s'est associée à l'association Familles Rurales Surques et environs pour créer un service de Transport Solidaire. **Quinze bénévoles accompagnent les habitants dans leurs déplacements quotidiens** : jeunes en recherche d'emploi, personnes âgées, isolées ou en difficulté. Sans application ni barrière numérique, un système simple et humain : une salariée de l'association gère les appels et coordonne les trajets. **2 700 courses ont été effectuées en 2024**. Ce service est complété par un partenariat avec Défi Mobilité, qui permet aux bénéficiaires de louer un véhicule adapté à leur situation.



TRANSPORT SOLIDAIRE



DES SERVICES POUR TOUS LES BESOINS

Parce que chaque trajet compte, la CCPL propose des services concrets pour tous les profils.

Les solutions disponibles :

- **Aides financières** à l'achat de vélos (avec ou sans assistance électrique)
- **Location de vélos électriques** sur tout le territoire
- **7 stations de mobilité** (depuis 2022) :
> 7 voitures électriques en autopartage
> 18 vélos à assistance électrique en libre-service
- **Transport solidaire** avec Familles Rurales de Surques : conducteurs bénévoles & passagers sans solution de transport

Des solutions adaptées à chacun, pour une mobilité plus simple et plus solidaire !



Inauguration des liaisons douces du Pays de Lumbres

Vers un territoire toujours plus mobile

À Bouvelinghem, le jeudi 18 septembre dernier, une étape importante a été franchie pour la mobilité durable du territoire : les huit liaisons douces ont officiellement été inaugurées, portant à 70km le réseau cyclable du Pays de Lumbres.

Un projet d'envergure, financé par l'État, la Région, le Département et la CCPL, qui vise à faciliter les déplacements à vélo, à pied, et même à cheval, tout en valorisant nos chemins ruraux.

Des trajets du quotidien, autrement

Pensées pour relier les villages au centre-bourg de Lumbres, ces liaisons desservent désormais Remilly-Wirquin, Esquerdes, Zudausques, Coulomby, Bonningues-lès-Ardres, Escœuilles et Vaudringhem. Le tout dans un souci d'intégration paysagère : les pistes, souvent bordées d'une bande herbée centrale, limitent l'artificialisation des sols. « C'est une alternative crédible à la voiture, en particulier pour les trajets de proximité », poursuit Christian Leroy.

Un effort collectif

Ce projet de plus de 4 millions d'euros a été rendu possible grâce à un solide partenariat : L'État : 1,3 million d'euros ; le Département : 1 million d'euros ; la Région : 650 000 euros au titre du FEDER. La CCPL a complété le financement à hauteur d'un peu de plus de 2,3 millions d'euros.

Le Pays de Lumbres avance à grands pas vers une mobilité plus douce, plus verte et plus inclusive. Une dynamique à poursuivre ensemble !

Scannez ce QR code
et découvrez le maillage du territoire
par ses liaisons douces
à travers cette vidéo.





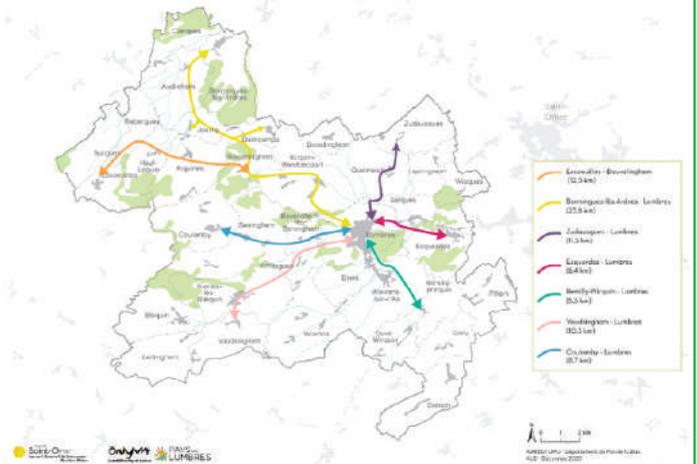
ZOOM SUR LES 8 ITINÉRAIRES CYCLABLES

Pour permettre à chacun de se déplacer en sécurité, même en dehors des grands axes, la CCPL a identifié 8 liaisons cyclables entre les communes et le centre-bourg de Lumbres.

1. **Remilly-Wirquin > Lumbres** (via Wavrans-sur-l'Aa et Elnes)
2. **Esquerdes > Lumbres** (via Setques)
3. **Zudausques > Lumbres** (via Quelmes)
4. **Coulomby > Lumbres** (via Seninghem et Bayenghem-lès-Seninghem)
5. **Bonningues-lès-Ardres > Lumbres** (via 6 communes dont Audrehem et Acquin-Westbécourt)
6. **Escoëilles > Lumbres** (via Surques, Rebergues et Alquines)
7. **Vaudringhem > Lumbres** (via Nielles-lès-Bléquin et Afferingues)

Ces itinéraires permettent à chacun — collégiens, actifs, seniors — de rejoindre Lumbres et ses services **sans voiture, en toute sécurité**.

Les liaisons douces du Pays de Lumbres



Projet européen INTERREG «Mobility Makers»

Une ambition européenne pour aller plus loin

La CCPL est partenaire du projet européen INTERREG «Mobility Makers» (2023–2027), aux côtés de 13 autres territoires d'Europe du Nord. Grâce à ce projet, la communauté de communes a pu renforcer son offre de mobilité, financer un poste de chargée de mission mobilité durable, réaliser des études pour mieux comprendre les besoins des habitants.

C'est dans ce cadre qu'un documentaire a été tourné en 2024 sur notre territoire, pour mieux comprendre le quotidien des usagers. « Voyage au Pays de Lumbres » suit 10 habitants volontaires dans leur trajet habituel, avec leurs moyens de transport du quotidien, et un « parcours du combattant ». Un documentaire imaginé par le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) avec le sociologue Joël Meissonnier, pour tester d'autres modes de déplacement.

Changer ses habitudes, ce n'est pas tout lâcher d'un coup comme le montre ce documentaire. C'est souvent faire un petit pas, un changement à la fois. Prendre le vélo pour aller au marché. Essayer le bus une fois par semaine. Partager un trajet avec un voisin. Chaque petit geste compte. Ce documentaire est un condensé de témoignages riches, authentiques, parfois drôles, souvent émouvants. **Ce regard croisé entre générations donne à voir les réalités et les difficultés... mais aussi les idées et les espoirs de chacun.** Une enquête de suivi sera menée dans un an pour mesurer si ce film et cette démarche ont changé les choses.

Le film a été présenté en avant-première le 16 juin 2025 dans les locaux de la Maison des services, en présence de la sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Omer, Madame Sophie Pagès, et des élus du territoire. Une deuxième projection a suivi à Seninghem, le 30 septembre dernier, mais il est également prévu de le projeter à l'échelle européenne !



Pour aller plus loin, la CCPL vous consulte afin d'évaluer les outils et services existants, dans un souci de les améliorer. Entre ce mois de novembre 2025 et janvier 2026, la CCPL va donc venir à votre rencontre pour vous interroger et échanger avec vous.

Vous pouvez également répondre à un questionnaire en ligne via ce QR code.

Prêts à relever le défi ?





Besoin d'un coup de pouce numérique ?

Pensez aux ateliers gratuits de la CCPL !



Dans le cadre des Portes ouvertes France services d'octobre dernier, et à l'occasion du Mois européen de la cybersécurité, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres a organisé, le mercredi 8 octobre, une rencontre placée sous le signe de la prévention et de la sensibilisation aux risques numériques.

Cette rencontre intitulée « Évoluer dans un monde entouré de cybermenaces » était animée par Max Gougenheim, gendarme et expert en cybersécurité de la brigade de Fauquembergues/Lumbres. Cette session a rassemblé **une vingtaine de participants dans une ambiance conviviale, propice aux échanges et aux témoignages.** Avec une approche pédagogique et accessible, Max Gougenheim a su capter l'attention du public en abordant des sujets concrets tels que les arnaques en ligne, les mails frauduleux ou encore le vol de données personnelles. Objectif ? **Renforcer la vigilance de chacun face aux risques du numérique, de plus en plus présents dans notre quotidien.**



La CCPL s'engage pour l'inclusion numérique : des ateliers gratuits pour tous les niveaux

Cette initiative illustre l'engagement de la CCPL à faire du numérique un outil de proximité, utile et sécurisé pour tous.

Toujours dans cette volonté d'accompagnement, la CCPL a récemment fait évoluer ses locaux pour proposer **une salle dédiée à l'inclusion numérique, un Espace Public Numérique (EPN) au service des habitants au sein de sa structure France services.** Moderne, chaleureux et équipé, cet Espace Public Numérique (EPN) accueille désormais des ateliers collectifs pouvant recevoir jusqu'à 10 participants contre 5 auparavant. Il est ouvert à tous, avec une priorité donnée aux habitants de la CCPL.

Sous l'impulsion de Mélanie Clais, conseillère numérique, plusieurs services gratuits sont proposés, adaptés à tous les niveaux :

- **Les « Coups de pouce numériques »** : des aides ponctuelles pour répondre à une question rapide ou prendre rendez-vous pour un accompagnement plus complet. Horaires d'accès libre les lundi et mercredi : de 9h à 12h et mardi et jeudi : de 16h à 17h.

- **Les ateliers collectifs thématiques** : animés par la conseillère numérique, ces ateliers permettent de découvrir pas à pas les bases du numérique : prendre en main son smartphone ou sa tablette, transférer des photos, organiser ses fichiers, ou encore créer des marque-pages pour Noël... Toutes les dates et thématiques sont disponibles sur le site de la CCPL – cc-paysdelumbres.fr ou directement auprès de la conseillère numérique. Quelques dates à venir sont à retrouver en encadré dans cette page.

• Les cours d'initiation spécifiques

Pour ceux qui souhaitent apprendre à leur rythme, des parcours sur plusieurs semaines sont également proposés, comme : créer un livre photo numérique en 6 séances ; maîtriser Canva en 6 séances. Parcours débutant de 1h/semaine pendant 6 mois.

En alliant sensibilisation et formation, la CCPL confirme sa volonté de faire du numérique un levier de lien social, d'autonomie, et de sécurité pour tous ses habitants. Avec la CCPL, le numérique devient simple et accessible à tous !

Infos pratiques

Durée des séances : maximum 2 heures

Composition des groupes : 6 à 10 personnes, de niveau similaire

Matériel : ordinateurs disponibles sur place (sur réservation) mais vous pouvez aussi venir avec votre propre matériel

Support : à l'issue de chaque séance, une synthèse des notions abordées est remise à chaque participant

Tarif : Gratuit pour tous, priorité aux habitants de la CCPL

Lieu : Espace Public Numérique – France Services de la CCPL – 1 chemin du Pressart à Lumbres

Animatrice : Mélanie Clais, conseillère numérique

Contact : 03 21 12 34 24 ou melanie.clais@ccplumbres.fr



LES ATELIERS COLLECTIFS THÉMATIQUES À VENIR

A vos inscriptions !

• Comment naviguer sur Internet ?

Jeudi 27 novembre 2025, de 14h à 15h30

Mardi 16 décembre 2025, de 9h à 10h30

• Découverte Souris/Clavier

Mardi 9 décembre 2025, de 9h à 10h30

• Créer et utiliser son e-mail

Mardi 2 décembre 2025, de 14h à 15h30

• Organiser ses fichiers et ses dossiers

Jeudi 4 décembre 2025, de 14h à 16h

Mardi 16 décembre 2025, de 14h à 16h

• Numériser un document papier avec son smartphone

Mardi 25 novembre 2025, de 14h15 à 15h.

• Transférer des photos d'un smartphone vers son ordinateur

Mardi 9 décembre 2025, de 14h à 16h.

• Atelier de Noël : Création de Marque-place (Cavaliers de table)

Jeudi 11 décembre 2025, de 14h à 16h.



Compostage partagé

Une solution simple, locale et efficace pour réduire ses déchets

Savez-vous qu'environ 30% de nos ordures ménagères sont composées de déchets organiques (épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs...) ? Pourtant, ces déchets peuvent être facilement valorisés grâce au compostage, une solution naturelle et écologique. Si vous ne pouvez pas composter chez vous, pas de panique : la CCPL met en place des sites de compostage collectif, ouverts à tous et répartis progressivement sur le territoire, levier important pour réduire ses déchets organiques.

Pourquoi composter collectivement ?

Le compostage partagé – ou collectif – permet aux habitants d'un même quartier, d'un immeuble ou d'un village de **mettre en commun un espace et un équipement** pour transformer leurs biodéchets en compost.

Le principe est simple : chaque usager dépose ses déchets organiques dans un bac prévu à cet effet comprenant trois compartiments. Le premier est destiné à la matière sèche que l'on vient mélanger en part égale à ses biodéchets, à verser dans le deuxième compartiment. Le troisième reste fermé au public car en phase de maturation. Résultat : en quelques mois, les biodéchets se transforment en compost, utile pour les espaces verts. Un référent – souvent un habitant volontaire ou un agent communal – veille au bon fonctionnement du site, accompagné par les services de la CCPL.

C'est le cas de Samuel Gazali, de Ouve-Wirquin, qui est le référent volontaire du composteur collectif de sa commune. Il n'a pas de composteur individuel chez lui, « *je ne produis pas assez pour en récupérer de la matière suffisante.* » Avec l'arrivée d'un composteur partagé dans sa commune,



il s'est vite mis à l'utiliser. « *J'habite derrière, à 200 mètres, je viens une fois par semaine à pied, avec mon seau et ma bêche. Je m'assure qu'il reste propre et qu'il est bien utilisé, j'en profite pour ajouter de la matière sèche et aérer le compost.* »

Le composteur partagé de Ouve-Wirquin a été installé un peu avant l'été. Au départ, l'utilisateur a remarqué quelques déconvenues, très vite remontées par le biais de la mairie qui a mis un message aux habitants, et depuis, tout se passe bien, « *le temps que les gens comprennent le fonctionnement et son utilité.* » Pour sa part, Samuel en retire des bénéfices sur sa production de déchets, « *depuis que je l'utilise, je n'ai quasiment plus de déchets dans le bac noir. Cela fait deux mois que je n'ai pas sorti ma poubelle d'ordures ménagères.* »

Où trouver un composteur collectif près de chez moi ?

La CCPL déploie progressivement les sites de compostage dans ses 36 communes. **Aujourd'hui, 12 d'entre elles sont déjà équipées**, et de nouveaux sites seront installés dans les mois à venir. L'objectif est clair : proposer une solution de compostage à tous les habitants, quel que soit leur mode d'habitat.

Un geste simple, un impact collectif

Adopter le compostage collectif, c'est :

- Réduire la quantité de déchets jetés dans la poubelle grise (et donc les coûts de traitement)
 - Diminuer votre empreinte carbone
 - Produire un engrais naturel et gratuit
 - Participer à une démarche de proximité, citoyenne et conviviale
- La CCPL accompagne chaque projet : installation, formation des référents, animations pédagogiques... Vous n'êtes pas seuls !

Envie de participer ? C'est le moment !

Que vous souhaitiez utiliser un site existant ou en créer un dans votre commune, la CCPL est à vos côtés. Rejoignez la dynamique locale autour du compostage : **c'est gratuit, accessible à tous**, et c'est **un acte concret pour la planète**.

Et pour celles et ceux qui souhaitent composter en individuel, dans leur jardin, la CCPL met à disposition un composteur de 325L par foyer contre une participation de 15€. Les demandes de composteurs peuvent s'effectuer en ligne sur le site internet [cc-paysdelumbres.fr / rubrique Déchets](http://cc-paysdelumbres.fr/rubrique%20D%C3%A9chets). Le retrait de composteurs se fait uniquement le mercredi sur rendez-vous au Service Prévention des déchets. Plus d'infos au 03 21 12 94 92.

Tous mobilisés pour réduire nos déchets, ensemble !

OÙ SE TROUVENT LES PREMIERS SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉS EN PAYS DE LUMBRES ?

- > **AUDREHEM** Salle des fêtes Léon Bodart – rue Principale
- > **BOISDINGHEM** Chemin du Château
- > **BONNINGUES-LES-ARDRES** Salle des fêtes 'La Contemporaine' – rue de la Gare
- > **CLERQUES** Salle communale – route de Licques
- > **CLETY** Salle des fêtes – Mairie – 25 rue d'Herbelles
- > **HAUT-LOQUIN** rue de la Manuette
- > **LUMBRES** Résidence Guy Mollet – Croisement rue Louis le Sénéchal et chemin de l'Aby
- > **NIELLES-LES-BLEQUIN** Terrain de pétanque – rue de la Gare
- > **OUVE-WIRQUIN** Salle des fêtes – rue du Moulin
- > **REMILLY-WIRQUIN** Salle des fêtes
- > **SENINGHEM** Salle des fêtes – rue Thiau
- > **ZUDAUSQUES** Chemin de la taillette

Prévention des déchets



Broyage de végétaux

En parallèle, la CCPL a récemment investi dans un broyeur de végétaux professionnel, mis à disposition des habitants lors d'ateliers collectifs. Ce service est également accessible aux 36 communes du territoire pour leurs besoins spécifiques. Ces ateliers permettent de découvrir les nombreux avantages du broyage : réduction des volumes de déchets verts, production de paillage naturel, amélioration du compost... Lors de ces sessions gratuites, les participants peuvent venir avec leurs propres branchages, les broyer en toute sécurité, et repartir (ou non) avec le broyat.



NOUVELLE ADRESSE POUR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA CCPL

Les Services Techniques et le service Prévention des Déchets de la CCPL sont désormais installés au **7 ZAL des Rahauts à LUMBRES**. Pour toute question relative **aux bacs d'ordures ménagères, à la gestion des déchets, ou pour la remise de composteurs individuels**, merci de vous rapprocher des services techniques dans leurs nouveaux locaux.

Adresse : 7 ZAL des Rahauts – 62380 LUMBRES

Contact : 03 21 12 94 92

Mail : tri@ccplumbres.fr



Compostage, broyage, tri, ateliers gratuits, conseils pratiques...

La CCPL vous accompagne dans vos gestes du quotidien

La CCPL est engagée depuis plusieurs années dans une démarche active de prévention, de réduction et de valorisation des déchets. Chacun peut agir à son échelle : de nombreuses solutions simples et accessibles permettent de limiter le poids et le volume des déchets produits à la maison.



Pour vous accompagner dans ces démarches, **des animations gratuites sont proposées chaque mois, aussi bien aux scolaires qu'au grand public**. Ces actions visent à sensibiliser et à **proposer des alternatives concrètes** : bien trier ses déchets, consommer différemment, adopter les bons gestes... Le programme des animations est disponible chaque mois sur la page Facebook de la CCPL.

En 2025, de nouvelles actions ont vu le jour comme **des ateliers dédiés** au tri, un Repair Café, ateliers couture, reprise de vêtements, des visites du centre de valorisation des déchets Flamoval, ou encore des ateliers de broyage de branches ou de végétaux, et des ateliers de sensibilisation au tri des déchets pour les bailleurs sociaux. De janvier à octobre 2025, les scolaires de la CCPL ont ainsi bénéficié de **44 ateliers soit 759 élèves, collégiens, lycéens** qui ont été sensibilisés au tri des déchets, recyclage, compostage, visite du centre de tri Récup'aire à Arques et du centre de valorisation des déchets Flamoval à Arques.

En parallèle, **37 ateliers ont été organisés pour le tout public, soit 324 habitants** qui ont participé aux différents ateliers. Face à l'accueil positif que vous avez réservé à cette programmation, elle sera reconduite en 2026.



Les prochains ateliers 'prévention des déchets' proposés par la CCPL

SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2025 DE 9H30 À 11H00 : ATELIER « 3,2,1...TRIEZ »
Salle de réunion de la mairie, Seninghem
Vous souhaitez devenir incollable sur le tri des déchets ? Venez nous retrouver et poser toutes vos questions !

SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2025 DE 9H30 À 11H30 : ATELIER « NAVETTE SPÉCIALE PRODUITS MÉNAGERS »
Maison des Services, Lumbres

Atelier de fabrication de pastilles lave-vaisselle et pierre d'argile pour prendre soin de la planète !

MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025 DE 17H00 À 19H00 : ATELIER DE COUTURE REPRISAGE "RÉPARATION DE VÊTEMENTS" AU FIL ET À L'AIGUILLE POUR REDONNER VIE À VOTRE GARDE-ROBE !

Salle de la médiathèque, 1 place Auguste Lengaigne, Alquines

Renseignements et inscriptions : 03 21 93 45 46 ou infotourisme@ccplumbres.fr



Des comptines aux années 80, l'éveil musical enchante le Relais Petite Enfance

Depuis maintenant cinq ans, le service petite enfance du CIAS du Pays de Lumbres offre aux assistants maternels et à leurs petits bouts de 0 à 6 ans un moment suspendu, tout en musique, en rires et en émotions. Chaque semaine, l'atelier d'éveil musical animé par Ludovic Boutoille, alias Ludo de Bout'Acoustic, de Audrehem, transforme une salle communale en véritable bulle sonore. Comme ce mardi matin à Bléquin. Ethan est arrivé agrippé à sa nounou et Lucas a passé la porte timidement, en observateur, pour repartir tous les deux enjoués et détendus par la séance d'éveil musical. Guitare à la main, micro-casque vissé sur la tête, et avec dans sa besace... bien plus que des chansons, Ludo amène une ambiance à part, un univers à lui, dans lequel les enfants – comme les adultes – entrent avec curiosité, avant de se laisser emporter, corps et cœur.

Un accueil musical et personnalisé

Dès leur arrivée, chaque enfant est accueilli en musique, par son prénom. Ce petit détail fait toute la différence. **Il rassure, crée du lien, installe la confiance.** Puis, en douceur, Ludo propose à chacun de s'éloigner de sa nounou pour venir vers lui, à travers un jeu de cartes de comptines, favorisant peu à peu l'autonomie et la socialisation. Avec son jeu de cartes magiques, les enfants deviennent tour à tour souris verte, grenouille, ou pompier. Les comptines traditionnelles sont là, bien sûr, mais Ludo sait aussi glisser, entre deux ritournelles, quelques tubes des années 80 ou même actuels. Un petit clin d'œil aux adultes présents : « Pour que même les grands aient le sourire, ça contribue à une bonne ambiance et rassure les enfants. »

Une malle pleine de merveilles

Le clou de l'atelier, c'est quand Ludo ouvre sa malle magique. À l'intérieur : tambourins, maracas, xylophones et autres petites percussions qui n'attendent que les mains curieuses des enfants. Chacun explore, touche, découvre, fait du bruit... et de la musique ! **L'atelier dure 1h30**, ponctué par un goûter offert par le service petite enfance, puis un temps calme pour redescendre doucement, avant de repartir le cœur léger et la tête pleine de sons.

Des émotions, de la pédagogie... et beaucoup de plaisir

« Je les fais passer par toutes les émotions », explique Ludo avec enthousiasme. De la timidité des débuts de séances succèdent rapidement les sourires et rires, l'étonnement, l'énergie, et enfin l'apaisement... Les participants vivent **un véritable voyage émotionnel.** Mais l'atelier ne se contente pas d'être ludique. Il est aussi un formidable outil pédagogique. Il prépare les enfants à la vie en collectivité, développe leur motricité, leur sensorialité, leur apprend à devenir



spectateurs, à écouter, à attendre leur tour. Et bien souvent, il s'agit de leur premier contact avec la musique vivante. Un rendez-vous devenu incontournable à la CCPL puisque ce sont 25 séances annuelles* que le Relais Petite Enfance (RPE) propose gratuitement. Des ateliers à succès, que le RPE reconduit chaque année... car la demande est bien là, tant du côté des enfants que des assistants maternels. Et l'animateur, lui, ne se repose jamais sur ses acquis : chaque année, il enrichit ses prestations. Dernièrement, il a intégré une pédale à effet pour ajouter une nouvelle rythmique à ses chansons.

Une démarche sur le long terme

L'atelier d'éveil musical ne se résume pas à une animation ponctuelle : c'est un investissement sur le long terme, **un vrai tremplin pour le développement des enfants, leur bien-être et leur entrée progressive dans la vie sociale.** Et quand on voit les yeux qui brillent, les corps qui bougent et les rires qui fusent... on comprend vite que le pari est réussi.

*Lundi à Dohem – Mardi à Lumbres ou Bléquin – Mercredi à Quelmes – Jeudi à Escœuilles.

ELLES TÉMOIGNENT



« Je suis assistante maternelle depuis 13 ans et je fréquente les ateliers du RPE depuis le début. Avant j'allais sur Escœuilles et Lumbres, depuis qu'il y a Bléquin je viens souvent ici. L'éveil musical c'est top ! ça nous fait sortir avec les enfants, ça les sociabilise, et on le voit, les petits dont les nounous fréquentent les ateliers du RPE sont plus à l'aise à l'école, c'est plus facile pour eux le contact aux autres. » **Fanny, nounou de Ambre.**



« Ce sont des activités qu'on ne fait pas forcément chez nous avec les enfants et avec des professionnels. Ici, les petits voient leurs futurs copains d'école ! Les parents nous le disent, ils sont contents que l'on vienne participer aux ateliers du RPE. Moi, je viens avec eux depuis qu'ils ont trois mois, ils sont habitués et aiment ça. Et entre nounous, ça nous permet d'échanger, de donner ou trouver des conseils. » **Marina, nounou de Ethan, Henri et Albane.**



NOUVEAU

Des interventions musicales dans les écoles Quand trois poules vont au champ... et que la musique entre en classe !

Ce matin-là, à l'école de Journy, un air familier s'échappe de la classe de CP-CE1 de Madame Cazin. Une comptine bien connue résonne joyeusement : «*Quand trois poules vont au champ*», entonnée à deux voix par Sarah Gillard et Anne-Catherine Guise, deux professeures de musique passionnées.

En ce lundi matin, les élèves tapent le tempo avec des claves – ces petits bâtons en bois qui marquent la pulsation. Tous les instruments sont fournis par la CCPL, dans le cadre d'un projet ambitieux pour amener la musique dans les écoles du territoire pour les classes de Grande section de maternelle au CE1. Ce sont au total 125 élèves du Pays de Lumbres qui bénéficieront du projet pour cette année scolaire 2025-26, dans les écoles de Journy, Escœuilles, Cléty, Bouvelinghem, Seninghem et Quelmes.

Les enfants écoutent, répètent, bougent. C'est tout leur corps qui entre en musique : on agite des foulards colorés, on frotte des coques de noix, on chante des comptines, on imite les sons. Un véritable festival sensoriel où l'apprentissage se fait avec les mains, les oreilles, le cœur et beaucoup de sourires. «*Je n'y aurais pas pensé, mais ce sont des choses simples que je vais pouvoir reproduire avec mes élèves. Je n'ai pas les compétences des professeurs de musique, et leur intervention permet d'apporter tant de choses aux enfants ! Apprendre à écouter, à nommer les instruments, à comprendre comment*



ils fonctionnent... et surtout, les voir en vrai, les entendre vraiment, les toucher... C'est incomparable.», s'enthousiasme Madame Cazin.

Tout au long de la séance, les professeures martèlent le vocabulaire musical pour l'ancrer solidement : partition, famille d'instruments, tempo, rythme... La découverte de la flûte traversière est un moment magique quand Anne-Catherine la sort de son étui... Devant l'accordéon de Sarah, le regard des enfants s'illumine... La musique prend corps.

Ces interventions ont débuté à la mi-septembre, dans les écoles de Journy et Escœuilles, autour du thème des chansons traditionnelles. À Cléty, elles ont prévu de travailler autour du conte musical du Chat Botté. D'autres thèmes, d'autres sons, d'autres émotions viendront nourrir cette belle aventure, soutenue par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL) à hauteur de 9 000 euros. Ce projet s'inscrit dans une démarche durable.

Avant chaque série de séances (quatre demi-journées par école soit 12h par projet),

les intervenantes rencontrent les enseignants pour co-construire un fil conducteur. «*On aborde tous les paramètres musicaux*», explique Anne-Catherine Guise. «*L'objectif, c'est que les enseignants puissent ensuite poursuivre sans nous, avec les outils qu'on leur laisse.*» En effet, à la fin de l'intervention, Anne-Catherine et Sarah laissent un dossier pédagogique complet, des enregistrements audios, les chants appris en classe... de quoi **continuer à faire résonner la musique après leur passage !**

À l'origine de ce projet, Sarah Gillard, elle-même habitante de la CCPL : «*Je me rends compte qu'il faut amener la culture. En milieu rural, ce n'est pas toujours évident d'avoir accès à ce type d'ateliers. Alors si on peut semer quelques graines musicales, c'est déjà énorme.*»

En soutenant ce projet, la communauté de communes réaffirme son engagement en faveur de la culture pour tous, dès le plus jeune âge, et notamment en milieu scolaire. Des initiatives concrètes, accessibles, qui laissent **des souvenirs durables et des connaissances ancrées.**



Signaler, géolocaliser avec l'appli Suricate Ensemble, préservons la qualité de nos sentiers !

Avec près de 900km de sentiers balisés, la station de sport Grandeur Nature de la CCPL offre une grande richesse de paysages et de parcours pour tous, les amateurs de sports et de loisirs de nature. Pour continuer à profiter de cette qualité de pratique, chacun peut agir à son niveau. En signalant un problème rencontré sur un sentier, vous contribuez directement à la préservation du territoire via l'application nationale Suricate.

Randonneurs, trailers, vététistes, cavaliers... Suricate s'adresse à vous ! L'application Suricate permet en effet de signaler et géolocaliser les anomalies rencontrées lors de vos activités de pleine nature sur le territoire de la CCPL et au-delà. Lors de vos sorties, si vous rencontrez une dégradation (chutes de branches d'arbres, dépôts sauvage, défaut de marquage...) sur l'un des circuits, vous pouvez la signaler afin de résoudre le problème.

Comment ? Grâce à l'application nationale Suricate. Elle est **téléchargeable gratuitement** dans Google Play Store ou Apple Store de votre téléphone. Remplissez le formulaire, localisez le problème et envoyez.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SURICATE

3 GESTES SIMPLES POUR SIGNALER
UN PROBLÈME ET DEVENIR UNE
SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

CONSTATER
CONNECTER
SIGNALER

FLASHÉZ
ET DEVENEZ
UNE SENTINELLE
sentinelles.sportsdenature.fr

L'information sera traitée par le réseau Suricate animée localement par le Département du Pas-de-Calais, en collaboration avec le Pôle ressources national des sports de nature du ministère chargé des sports. Suricate est également disponible directement en ligne sur le site sentinelles.sportsdenature.fr. Une fois l'application Suricate installée, depuis votre Espace Sentinelle, **vous pouvez suivre l'évolution de vos signalements.**

Conflits d'usage, pollution, dégradation des équipements, signalétique erronée, incidents divers... Les problèmes rencontrés sur les sentiers ou dans les espaces naturels sont variés et peuvent concerner tous les usagers, quel que soit leur niveau ou leur pratique. Pour répondre efficacement à ces difficultés, un grand nombre d'acteurs comme la CCPL, le Département, les fédérations sportives, services de l'État et gestionnaires d'espaces naturels, se sont réunis au sein du réseau Suricate qui compte à ce jour **plus de 1 000 gestionnaires.**

L'objectif ? Offrir aux pratiquants une plateforme simple et accessible pour signaler les incidents rencontrés, afin qu'ils soient transmis rapidement aux gestionnaires compétents. **Chaque problème peut ainsi être traité dans les meilleurs délais, au bénéfice de tous les usagers et de la préservation des milieux.**

BIODIVERSITÉ

Les élèves d'Alquines font la UNE !

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, la CCPL mène toute l'année un programme d'animations de sensibilisation à la biodiversité, à destination des scolaires et des habitants du territoire. Grâce au partenariat avec la LPO Hauts-de-France, ce sont 24 demi-journées d'ateliers pédagogiques, 3 expositions et des animations grand public qui sont proposées chaque année, pour explorer la faune, la flore et les écosystèmes locaux.

Cette année, dans le cadre du programme « Chants d'oiseaux dans nos écoles », c'est la classe de CE1-CE2 de l'école d'Alquines qui a eu la chance de participer à un projet unique, mêlant rencontre avec un agriculteur local et découverte de la biodiversité rurale.



Avec au programme : la découverte de la « biodiversité » et du monde agricole, la visite de la Ferme du Mont-Vert avec l'exploitant Monsieur Croquelois, l'observation des oiseaux et discussion sur les habitats naturels, la construction de nichoirs à mésanges, gîtes à chauves-souris et nids artificiels pour hirondelles, l'installation sur site avec les bénévoles de la LPO.

Cette belle aventure a fait l'objet d'une double page dans le magazine OiseauMag Junior N°60, paru cet automne ! Vendredi 17 octobre 2025 avait lieu la remise officielle du magazine aux élèves participants.



L'occasion de revenir sur le projet en présence de Jessica Delacroix (LPO Hauts-de-France), Messieurs les Maires d'Alquines, Claude Vasseur, et de Haut-Loquin, Jean-Michel Croquelois, et de Donatienne Fournier (référente CCPL). Une visite à la ferme et un goûter sont venus clore l'après-midi.

Bravo aux élèves pour leur implication ! Un projet soutenu financièrement par la CCPL.

L'AA PISCINE

Des animations qui font des vagues !

Entre Aquanoël et les 30 ans de Bébés dans l'eau, le centre aquatique ne manque pas d'idées !

Toujours prête à plonger dans la bonne humeur, L'AA Piscine enchaîne les événements qui séduisent petits et grands. Après le franc succès de la Mégakid's Party d'Halloween du 31 octobre dernier, qui a fait le bonheur des familles, et la séance d'aquagym "spéciale années 80" du 9 octobre ayant réuni près de 80 participants, l'équipe prépare une fin d'année tout aussi festive et dynamique.



Le mardi 9 décembre, les amateurs d'aquagym ont rendez-vous pour une édition spéciale baptisée Aquanoël. Une séance tonique et ludique, ambiance sapin et guirlandes, pour bouger tout en célébrant l'esprit de Noël.

Autre moment fort : **le samedi 13 décembre**, le bassin accueillera une matinée exceptionnelle pour fêter les 30 ans de l'activité "Bébés dans l'eau". Une occasion unique de retracer trois décennies de complicité aquatique entre les tout-petits et leurs parents. Pour marquer l'événement, une photographe professionnelle sera présente afin d'immortaliser ces instants pleins de tendresse et de sourires.

Fermeture annuelle et horaires de fin d'année

Comme chaque année, le centre aquatique intercommunal procédera à sa vidange annuelle à partir du 15 décembre 2025. Les portes rouvriront le lundi 29 décembre 2025, avec des horaires adaptés pour la semaine des fêtes :

Lundi 29 décembre : 10h à 18h40

Mardi 30 décembre : 10h à 11h40 et 14h à 18h40

Mercredi 31 décembre : 10h à 12h10

Jeudi 1^{er} janvier 2026 : fermé

Vendredi 2 janvier 2026 : 10h à 11h40 / 14h à 17h / 17h30 à 20h

Les horaires appliqués seront ceux des vacances scolaires, à l'exception du 31 décembre, où la piscine fermera exceptionnellement ses portes à midi.



Avec ses animations originales et son équipe enthousiaste, la CCPL à travers son centre aquatique confirme son envie de faire du sport aquatique un plaisir partagé, entre détente, énergie et convivialité. Une belle manière de clôturer l'année, avant de repartir du bon pied (ou plutôt du bon plongeur) en 2026 !

Une marque pour rayonner ensemble

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL) et la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) ont créé la marque de territoire du Pays de Saint-Omer : WELCOMER.

Cette marque repose sur 4 valeurs qui caractérisent le territoire et ses habitants : audace, authenticité, engagement et équilibre.

Avec WELCOMER, nous valorisons tous nos atouts pour attirer de nouveaux talents, des investisseurs et créer de l'emploi.



Par exemple, c'est grâce au travail de WELCOMER associé aux équipes de la CCPL, que la société FOURNÉO s'est implantée sur le parc d'activités de la Porte du Littoral, avec la création de 80 emplois et des projets encore à venir.



**Vous avez un projet d'implantation ou de création ?
Contactez-nous !**

Agence d'attractivité Welcomer

✉ contact@welcomer.com

☎ 03.21.12.25.25

